



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ UAICF NORD

Procès-verbal

SAMEDI 26 MARS 2022

À PARIS



Assemblée générale du comité UAICF Nord samedi 26 mars 2022 à Paris

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Appel des délégués et distribution des bulletins de vote
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2021 par correspondance
4. Rapport moral de l'exercice 2021
5. Trésorerie :
 - a. rapport financier 2021,
 - b. rapport des vérificateurs aux comptes,
 - c. budget prévisionnel 2023,
 - d. désignation des vérificateurs aux comptes.
6. Rapports de communication
7. Rapports d'activités :
 - a. Commissions spécialisées
 - b. Rapports annuels des associations
8. Questions diverses posées par les associations
9. Fixation du lieu de l'assemblée générale 2023
10. Élection des membres du conseil d'administration du comité UAICF Nord
11. Allocutions des personnalités
12. Remise des médailles et diplômes

Associations

Étaient présentes

Club de l'amitié des cheminots de Creil-Nogent, Association artistique des chemins de fer français, Ciné-photo-club de Paris-Nord, Association culturelle DOM-TOM de Chambly et environs, Association des cheminots créoles de Paris-Nord, Harmonie de Chambly Moulin-Neuf, Orchestre d'harmonie du chemin de fer du Nord, Cercle culturel des cheminots du Nord, Amis de l'Oise du chemin de fer, Club Microfer de Paris-Nord, École de Musique SNCF Georges Fornet, Club de bridge des cheminots d'Amiens, Association des modélistes d'Amiens-Longueau, Avenir musical des cheminots de Longueau, ARPDO & Rotonde 80, Audio-vidéo spectacles cheminots, Microfer Amiens, Association ternoise de modélisme ferroviaire, Art et Déco d'Amiens, Microfer Tergnier, Les Magiciens d'abord, Société des arts graphiques d'Hellemmes, Art et déco cheminots d'Avion, Microfer UAICF Lille, Renaissance artistique de Lille-Délivrance, École de danses Coppelia, Groupement artistique des cheminots calaisiens, Union Musicale des Cheminots de l'Artois, Vlaandrail.

Étaient représentées par pouvoir

Motiv'Danse de Tergnier, Club Arts et savoirs de femmes.

Étaient excusées

La Voie du son, Ferromodélistes de Mouy-Bury, Foto-Club de Tergnier, Tarot-club cheminot de Longueau, Photo-club des cheminots d'Amiens-Longueau, Centre d'études artistiques somainois, Union artistique et intellectuelle des cheminots de Douai.

Étaient absentes

Cercle de loisirs éducatifs de Chambly, Club ferroviaire de Creil et environs, Cercle Chorégraphique des cheminots de Lens.

Conseil d'administration

Étaient présents

Pierre Miguel	Président
Pierre Hanar	Vice-président
Jean-Jacques Gondo	Vice-président
Georges Wallerand	Secrétaire
Pascal Chabot	Secrétaire adjoint
Yvon Leleu	Trésorier
Lucien Charloton	Administrateur
Gérard de Beukelaer	Administrateur
Michèle Karafa	Administratrice
Jean-Marc Cardon	Administrateur suppléant
Nathalie Bayard	Vérificatrice aux comptes UAICF
Claudy Muzeaux	Vérificateur aux comptes CCGPF

Secrétariat

Saliha Mahjoub

Étaient excusés

Philippe Lecoq	Trésorier adjoint
Hervé Darras	Administrateur
Arlette Galhaut	Administratrice
Philippe Gambier	Administrateur suppléant
Pierre Marie Jumeaucourt	CASI SCNF de Paris-Nord

Étaient absents

CASI SNCF d'Amiens
CASI SNCF de Nord-Pas-de-Calais

Était invité

Philippe Rouche Secrétaire général de l'UAICF

Commissions techniques régionales

Romain Lecomte	Commission technique régionale de modélisme
Odette Augier	Commission technique régionale de théâtre - <i>excusée</i>
Patrick Defoi	Commission technique régionale de variétés - <i>excusé</i>
Christiane Barrilliot	Commission technique régionale d'arts manuels - <i>excusée</i>

1) Ouverture de l'assemblée générale

M. Miguel, Président du comité Nord, souhaite la bienvenue à l'ensemble des congressistes et les remercie de leur présence à cette assemblée générale après deux années de réunions à distance en raison de la pandémie. Il présente les excuses des membres du conseil d'administration, membres de droit et représentants d'associations qui n'ont pu être des nôtres aujourd'hui. Il ajoute que le comité Nord sort d'une période difficile et déplore les décès d'adhérents qu'elle a occasionnés dans ses rangs. M. Miguel invite l'assemblée à observer une minute de silence en leur mémoire.

Il remercie ensuite M. Philippe Rouche, Secrétaire général de l'UAICF, de sa présence et invite les participants à examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

2) Appel des associations et distribution des bulletins de vote

Sur les 40 associations que regroupe le comité Nord :

- 29 sont présentes,
- 2 sont représentées par pouvoir,
- 7 sont excusées,
- 3 sont absentes.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

3) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2021 par correspondance

Aucune demande de modification relative à ce document n'est parvenue au comité. En l'absence d'intervention en séance, le procès-verbal est soumis au vote des participants qui l'approuvent à l'unanimité.

4) Rapport moral 2021

Aucune observation n'est émise concernant ce document et M. Wallerand, secrétaire du comité Nord, n'a aucun commentaire à ajouter à ses propos. M. Miguel soumet le rapport moral au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

5) Trésorerie

a) Rapport financier 2021

M. Leleu, trésorier du comité, donne lecture en séance du rapport financier :

« Au 31 décembre 2021, le bilan financier du comité UAICF Nord présentait un solde de 49 092,75 €. Le résultat net de l'exercice 2021 est positif, soit 13 103,44 €.

Il est à noter qu'au 31 décembre 2021 :

- *le solde du compte postal, selon l'arrêté de la banque, est de 1 503,21 €, soit une différence avec le solde comptable de - 437,37 € due à deux chèques non débités correspondant au remboursement des frais de transports des Magiciens d'Abord au festival national de variétés (280,50 €) et remboursement de la location de la camionnette à l'ATMF dans le cadre de la rencontre des modélistes à Montdidier (156,87 €). Deux chèques ont été annulés car ils n'ont pas été encaissés depuis 2020 (152 €). Il s'agit des subventions de fonctionnement d'Art et Déco d'Avion (en sommeil) et le club de modélisme de Thiérache (désaffilié de l'UAICF). Les sommes de ces chèques figurent en produit au compte 7782,*

- *le solde du compte bancaire du Crédit Agricole est de 5 593,27,*
- *le solde de la caisse du comité est de 15,78 €,*
- *le montant du livret bleu s'élève à 42 236,86 €. Le comité Nord possède toujours un compte bancaire au Crédit Mutuel, en lien avec le livret bleu, dont le solde est de 181 €.*

L'année 2021 a été particulièrement difficile dans la gestion de la trésorerie du comité Nord notamment avec l'ouverture d'un nouveau compte bancaire au Crédit Agricole. Le RIB du comité a été transmis à l'ensemble des prestataires pour les prélèvements automatiques.

Une demande a été faite aux associations pour transmettre leur RIB pour la mise en place des virements bancaires. »

M. Leleu explique que la tenue des comptes a été particulièrement difficile avec la gestion de trois comptes bancaires.

À la question « pourquoi trois comptes bancaires », M. Leleu explique que le comité Nord possède :

- un compte courant au Crédit Mutuel qui sert de lien avec le Livret Bleu,
- un compte courant à la banque postale qui sera très prochainement clôturé. Le comité attendait la prise en compte du nouveau RIB par les partenaires,
- un compte au Crédit Agricole ouvert très récemment. Il remplacera le CCP de la banque postale.

Désormais, tous les versements bancaires du comité Nord à ses associations le seront via le RIB qu'elles lui ont adressé.

La réunion des trésoriers titulaire et suppléant eut lieu le 25 janvier 2022 pour clôturer les comptes 2021 qui ont été vérifiés le 24 février 2022 par Nathalie Bayard et Claudy Muzeaux puis validés par le conseil d'administration du comité Nord le 8 mars 2022.

Madame Bayard explique que pour une bonne tenue de la comptabilité, il faut de la rigueur dans la saisie du journal. Elle rappelle que le rôle du vérificateur aux comptes est de contrôler cette tenue, l'utilisation des comptes et leur correspondance avec le budget voté à l'assemblée générale.

Elle rappelle également que si les trésoriers, bénévoles au comité Nord et au sein de leur association, manquent de temps, de motivation, etc..., ils peuvent faire appel au secrétariat du comité pour les aider dans leur mission, notamment pour ce qui concerne l'enregistrement du journal.

Ensuite, étant plus facile de vérifier les opérations sur un semestre que sur une année, elle préconise une première vérification dès le mois de juillet. Un second point de contrôle pourrait ensuite être effectué vers novembre ; puis, elle demande que le fichier comptable lui soit transmis un mois avant la vérification des comptes et déverrouillé pour intervenir plus facilement dessus. De plus, pour un bon suivi des comptes et une parfaite transparence, le comité Nord doit pouvoir disposer d'un fichier comptable accessible et à jour au moins tous les trimestres, comme cela a d'ailleurs été voté par le conseil d'administration du comité Nord.

Elle rappelle encore une fois que l'enregistrement des opérations comptables est un travail très minutieux et qu'il doit être fait de façon rigoureuse. Là encore, ne pas hésiter à solliciter l'aide du secrétariat du comité dont c'est également le rôle, compte-tenu des éléments dont il dispose.

M. Pucel demande pourquoi utiliser Excel au lieu de logiciels comptables comme Ciel, Sage ou tout autre logiciel comptable.

Madame Bayard explique qu'Excel peut être un très bon outil pour tenir une trésorerie comme celle d'un comité. Le problème réside, non pas dans l'utilisation du logiciel, mais dans la tenue du journal : nous sommes ici face à un problème de personne et elle souligne qu'il est important de savoir et pouvoir travailler en équipe, tous ensemble pour le bon fonctionnement du comité Nord.

Madame Bayard conclut par les félicitations aux trésoriers pour le travail accompli et invite l'assemblée à leur donner quitus.

M. Miguel soumet le rapport financier au vote des congressistes qui l'approuvent à l'unanimité.

b) Rapport des vérificateurs aux comptes

Madame Bayard donne lecture du rapport des vérificateurs aux comptes. Ce document fait l'objet de l'annexe 1.

c) Budget prévisionnel 2023

M. Miguel fait savoir qu'à partir de 2022, le CCGPF versera 10 % de moins de l'enveloppe globale, cela correspond à une baisse de 60 000 € sur le montant global de la subvention de l'UAICF. Malgré les baisses d'effectifs et d'activités, l'UAICF a versé la même subvention en 2021 qu'en 2020 aux comités et associations nationales. Cela sera plus difficile dans les années à venir.

Un groupe de travail a été mis en place pour étudier les différentes propositions relatives à cette baisse de subvention et trouver des solutions pour palier à ce manque (comme l'augmentation de la cotisation UAICF). Les différentes pistes seront présentées à l'assemblée générale de l'UAICF en juin prochain.

Pour M. Rouche, effectivement cette baisse n'est pas une bonne nouvelle pour les associations mais il faut bien réagir pour équilibrer les finances des associations tout en maintenant leurs activités. Il rappelle qu'une association qui perçoit une cotisation faible de ses adhérents ne pourra pas faire face à une augmentation de la cotisation UAICF. Il rappelle que les associations sont logées dans des locaux mis à gratuitement à sa disposition, se pose donc cette question « comment percevoir la cotisation de mes adhérents ? ». Il rappelle à ce sujet que, lors du Congrès UAICF en 2018, une méthode de calcul de la cotisation a été remise aux associations (annexe 2). Il rappelle également que les associations sont les mieux placées pour faire remonter les différents problèmes qui aideront le groupe de travail à faire des propositions raisonnables et acceptables par tous.

M. Miguel indique que le budget prévisionnel a été établi grâce aux éléments fournis par les présidents de commissions régionales pour les manifestations 2023 (annexe 3). Il soumet ensuite le document à l'approbation de l'assemblée qui l'approuve à la majorité (une abstention).

d) Désignation des vérificateurs aux comptes

Sur invitation de M. Miguel, il est procédé à la désignation des vérificateurs aux comptes pour l'année 2023. En l'absence d'autres candidatures, Mme Bayard et M. Muzeaux se représentent et sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité des participants.

6) Rapport de communication

Pour compléter son rapport, M. Wallerand remercie les associations qui fournissent des articles et photos pour alimenter les pages des Échos du Nord.

Pour l'année 2021, la reprise des activités a été très difficile. Le comité Nord a réussi à maintenir l'édition des quatre numéros des Échos du Nord grâce à l'évènement « 2021, Année Européenne du Rail ». Le comité Nord s'est complètement inscrit dans ce mouvement en organisant le premier salon virtuel de l'image ferroviaire, regroupent ainsi deux disciplines de l'UAICF et la FISAIC : les arts graphiques et plastiques et la photographie.

Il explique également qu'internet a été une très bonne alternative pendant la pandémie. Il a permis d'organiser des expositions virtuelles et de garder le lien entre les adhérents.

M. Gondo indique qu'il a repris le recensement des sites internet des associations. Sur 41 associations, seules 25 disposent d'un site dont 8 sont à jour et conformes. Pour les autres, il manque les logos, liens vers le site du comité Nord ou l'UAICF (annexe 4).

Il préconise que chaque association lui transmette les coordonnées du responsable du site internet afin de l'aider à compléter au mieux cet outil.

Sur le site du comité Nord, la rubrique « flash info » reprend les actualités du comité et des associations, notamment les affiches. Il ne faut pas hésiter à les transmettre au secrétariat pour leur mise en ligne. Il ajoute qu'il est important d'y ajouter un « flash code » pour permettre un accès rapide aux informations de la manifestation ou association à l'aide d'un smartphone.

M. Rouche trouve ce recensement de sites internet très intéressant. L'UAICF demandera l'accord du Nord afin que cette idée soit reprise par l'ensemble des comités afin de maintenir le lien entre les associations et les structures UAICF.

Autre sujet à actualiser, la journée de formation à la création d'un blog qui a été lancée en 2019. Le Ciné-Photo-Club de Paris-Nord sera sollicité pour mettre ses ordinateurs à disposition pour les stagiaires. Les participants inscrits en 2019 seront contactés en priorité pour savoir s'ils sont intéressés par ce stage.

Madame Bayard précise que le blog est un outil démodé ; il faut un site internet pour le côté administratif et les réseaux sociaux pour l'événementiel. Durant cette journée de formation, et en fonction de l'avancée des travaux, un temps sera consacré pour générer un « flash code » et créer un logo.

M. Rouche indique que le logo paraît anodin mais il reflète l'image de marque de l'association et un repère pour les interlocuteurs. Il faut donc retirer l'ancien logo de l'UAICF et le remplacer par le nouveau. Et aussi compléter l'image de l'association avec son propre logo.

7) Rapports d'activités

a) Commissions spécialisées

M. Miguel invite les rédacteurs à ajouter en séance, s'ils le souhaitent, des éléments complémentaires à leurs rapports :

- **Bridge**

M. Charlet est excusé. M. Durville indique que l'activité bridge a repris d'une manière positive avec augmentation des effectifs. Le club d'Amiens a participé au rassemblement national en 2021 à La Ferté Imbaut et il organise le prochain, en 2022, en Moselle. C'est une belle reprise.

- **Chorégraphie**

Mme Legal tient à remercier Mme Karafa pour toutes ces années d'activité.

La reprise est plus compliquée pour la danse. Certains groupes ont disparu. Les associations essaient néanmoins de reprendre et maintenir les cours.

- **Cinéma-vidéo**

M. Maloberti indique que le cinéma a connu beaucoup de difficultés car il n'y avait pas de tournage. L'ensemble des concours ont été reportés. La reprise est attendue pour 2023.

- **Arts et Traditions Populaires**

M. Charloton précise que l'association tourne au ralenti avec l'annulation des manifestations. Certains adhérents sont réticents à revenir.

- **Modélisme**

M. Lecomte n'a rien de plus à ajouter à son rapport. Il précise néanmoins que les modélistes sont tous motivés à reprendre leur activité.

- **Musique**

M. Chabot, Président de la commission régionale Musique, intervient dans ce sens :

« Je ne réagirais pas sur ce qui a été dit en commentaire dans le rapport des associations. Par contre, j'aimerais intervenir sur le choix de l'emplacement de la salle de répétition de DRANCY. Le principal souci n'est pas, l'aménagement du bâtiment, quoiqu'une salle en L pour les répétitions d'une harmonie n'est pas très heureuse surtout de la part de responsables en immobilier et l'agencement des locaux qui n'a pas été réalisé comme cela avait été prévu initialement et pour lequel les associations futures utilisatrices, avaient donné leur accord pour y déménager. A la limite la salle aurait été située à Paris chacun aurait pu s'adapter. Le gros problème c'est d'avoir délocalisé cette salle en banlieue. Les répétitions, de l'harmonie des Chemins de Fer du Nord qui se sont toujours déroulées dans Paris, se terminent tard le soir et il est compréhensible que le trajet entre la Gare du Nord et Drancy puisse en rebuter plus d'un. Tout cela a comme conséquence, pour l'orchestre, de voir à court terme la diminution de son effectif et sa disparition. Je ferais remarquer que l'harmonie des Chemins de Fer du Nord est sûrement l'une des plus anciennes sociétés de musiques de l'UAICF puisque ses bases de création datent de 1893 avant de prendre le nom de OHCF en 1905. Elle a un vécu ce que beaucoup de sociétés lui envieraient. Elle a toujours répondu favorablement aux diverses sollicitations que ce soit de la part de l'UAICF, du CASI de Paris-Nord ou de la SNCF. Des salles de répétitions peuvent être louées dans Paris. Le prix de ces locations de 2 h 00 par semaine reviendrait certainement moins cher que le prix qu'a coûté la location de la salle et de ses annexes de la Porte de La Villette pendant 3 ans (6000 € / mois). Je rajouterais que les répétitions s'y sont déroulées dans des conditions inadmissibles. Si le local avait été attribué, dans un service, à des agents SNCF, le CHSCT n'aurait jamais donné son accord pour qu'il soit utilisé ; mais pouvions nous faire autrement que d'accepter ?

Pour en revenir aux frais de location d'une salle, dans Paris, ceux-ci pourraient être pris, exceptionnellement et provisoirement, en charge par le CASI, SNCF Immobilier ou l'UAICF, le temps qu'une solution soit trouvée et satisfasse tout le monde.

Aujourd'hui, c'est l'existence même de l'orchestre d'harmonie des Chemins de fer du Nord qui est en grand péril. Il n'est pas pensable que cet orchestre puisse quitter le patrimoine artistique de la SNCF et de l'UAICF sans que les instances dont nous dépendons interviennent efficacement. »

M. Rouche ajoute que l'UAICF est très préoccupée par la situation et le nécessaire sera fait pour qu'une solution soit vite trouvée afin que les répétitions reprennent rapidement.

- **Arts Graphiques et Plastiques**

Le comité Nord n'a pas de commission régionale d'arts graphiques et plastiques. Le commentaire a été rédigé par les responsables du comité pour mettre en avant l'exposition virtuelle mise en place dans le cadre de « 2021, année européenne du rail ».

- **Photographie**

Mme Galhaut est excusée.

- **Théâtre**

Mme Augier est excusée.

- **Variétés**

M. Meriman rappelle la participation au festival de variétés à Bischheim qui s'est très bien passé.

- **Informatique**

Mme Haution indique que les associations sont impatientes de se retrouver en présentiel. Chacune essaie de récupérer ses effectifs.

- **Arts manuels**

Mme Barrilliot est excusée.

b) Rapports annuels des associations

- **Club des retraités de Creil Nogent**

Mme Dubois indique que l'association déplore la perte d'adhérents. De plus, la salle du CASI à Nogent lui a été éventuellement supprimée.

- **Association artistique des chemins de fer français**

Mme Bayard explique que l'association a compensé les manifestations en présentiel par les manifestations virtuelles. Elles ont rencontré un grand succès avec plus de 700 visiteurs et une centaine de votants pour le prix du public. L'exposition virtuelle de l'AACFF a été ouverte à l'ensemble des associations de peinture de l'UAICF.

Cette année, une troisième exposition virtuelle est en préparation en collaboration avec les photographes de Paris-Nord. Les adhérents de l'AACFF vont peindre à partir de photos du Photo-club.

- **CLEC de Chambly - absent**

- **La Voie du Son - excusé**

- **Ciné-Photo-Club de Paris-Nord**

M. De Beukelaer indique que le CPCPN a fêté ses 70 ans en 2021. Il déplore la perte d'une dizaine d'adhérents.

- **Association culturelle des DOM TOM de Chambly**

L'association rencontre toujours les mêmes problèmes de locaux. Il était question d'un déménagement mais aucune nouvelle à ce sujet alors que les adhérents commencent à revenir pour les répétitions.

- **Association des cheminots Créoles de Paris-Nord**

L'association n'a pas le choix que d'accepter les locaux de Drancy pour continuer les répétitions.

- **Ferromodélistes de Mouy-Bury - excusé**

- **Harmonie de Chambly Moulin-Neuf**

Rien à ajouter.

- **Orchestre d'harmonie des chemins de fer du Nord**

Mme Lefèbvre-Krol remercie M. Chabot pour son intervention. Elle indique que les recherches d'une salle à Paris continuent.

M. Miguel indique que la question concernant l'utilisation de la salle Lutèce est en cours de négociation. Il n'y a pas de promesses de résultats mais les démarches seront faites.

- **Cercle culturel des cheminots Nord**

Rien à ajouter.

M. Hanar informe que des sorties sont prévues courant 2022 pour relancer l'association.

- **Amis de l'Oise du chemin de fer**

M. Bidet indique qu'il y a du nouveau depuis la rédaction du rapport annuel. La mairie de Compiègne a demandé au club d'organiser une exposition qui durera six semaines en fin d'année. Une exposition similaire s'est tenue il y a dix ans et la mairie souhaite renouveler l'expérience.

- **Club Microfer de Paris-Nord**

Le club espère relancer ses activités pour faire remonter son effectif.

Concernant les formations, un animateur compétant aide les adhérents pour l'utilisation de l'outil informatique. Au cours des rencontres, un programme est établi pour l'utilisation générale de l'information et évoquer les problèmes de chaque adhérent.

- **École de Musique SNCF Georges Fornet**

M. Éveillard explique le problème rencontré pour les clés des salles.

M. Miguel relancera le responsable du site pour ce dossier.

- **Club ferroviaire de Creil et environs – excusé**

- **Foto club de Tergnier - excusée**

- **Cercle de Bridge des cheminots d'Amiens**

Rien à ajouter.

- **Tarot club cheminots de Longueau – excusé**

- **Motiv'danse de Tergnier – excusée**

- **Photo club des cheminots d'Amiens-Longueau – excusé**

- **Association des modélistes d'Amiens-Longueau**

Rien à ajouter.

- **Avenir musical des cheminots de Longueau**

Pour compléter le commentaire, M. Houplain explique que l'association n'a pas perdu d'adhérents ce qui est très satisfaisant. Le contact a été maintenu avec les adhérents grâce aux moyens de communication actuels : répétitions par vidéo, réseaux sociaux. Un week-end de concert a pu se tenir en novembre 2021.

- **ARPDO & Rotonde 80**

L'ARPDO organise son premier salon « Art & Passion ». Il est dommage que seules trois associations UAICF participent à cette exposition.

Petit erratum apporté par M. Boulet : l'ARPDO fêtera bien ses 45 ans en 2022 et non 50 ans.

- **Audio vidéo spectacles cheminots**

Rien à ajouter.

- **Microfer Amiens**

Rien à ajouter.

- **Association ternoise de modélisme ferroviaire**

M. Lherbon indique que les activités reprennent bien. Plusieurs participations aux manifestations UAICF et FISAIC sont prévues cette année. Une exposition régionale est également prévue en octobre 2022.

Pour les locaux, l'ATMF est en sous-sol et donc a été inondée, ce qui a provoqué pas mal de problèmes électriques dans le bâtiment.

- **Art et Déco d'Amiens**

Rien à ajouter.

- **Microfer Tergnier**

M. Himpens indique que l'effectif reste stable. Les cotisations ont été adaptées aux vues de la baisse d'activités. Cependant, le club va rencontrer des problèmes de locaux suite à la visite de la SNCF qui voudra sûrement les récupérer.

- **Les Magiciens d'abord**

M. Tessier informe que le club a fêté ses 15 ans en 2021. L'effectif a été maintenu.

- **Société des arts graphiques d'Hellemmes**

Rien à ajouter.

Effectif stable.

7 photographes d'Hellemmes ont exposé à l'exposition internationale de photo et un adhérent a reçu la médaille d'or.

- **Centre d'études artistiques somainois - excusé**

- **Art et Déco cheminots d'Avion**

L'association, en sommeil depuis deux ans, essaie de relancer ses activités malgré des difficultés à avoir un local.

- **Microfer UAICF Lille**

M. Delrue indique que l'association n'a pas de problème de locaux. La cotisation de 2021 a été réglée normalement et les effectifs ont été maintenus grâce aux liens gardés avec les adhérents en visio et en présentiel. Il y avait toujours une personne présente au club. Les réunions en visio continuent néanmoins pour ceux qui hésitent encore à revenir.

- **Renaissance artistique de Lille-Délivrance**

Rien à ajouter.

- **Union artistique et intellectuelle des cheminots de Douai - excusé**

- **École de danse Coppelia**

M. Pucel indique que l'association est en cessation d'activités. Les procédures de licenciement ont été lancées.

- **Groupement artistique des cheminots calaisiens**

Mme Depret rencontre les mêmes problèmes concernant la baisse d'effectifs. Le gala aura quand même lieu en fin d'année, juin 2022.

L'association devait fêter ses 35 ans en 2020 mais l'événement n'a pas pu se tenir suite à l'arrêt des activités. Certaines cotisations ont dû être remboursées suite à l'arrêt des cours.

- **Union musicale des cheminots de l'Artois**

Les activités ont pu être maintenues grâce aux visioconférences ainsi que les effectifs.

L'association fêtera ses 100 ans en 2023. Elle pourra prétendre à la subvention exceptionnelle de 1 000 € à la condition d'organiser une manifestation pour l'occasion.

- **Vlaandrail**

Mme Haution souhaite seulement ajouter que l'association a perdu des adhérents.

Pour la reprise des activités, le CASI a tardé à donner son accord pour accéder aux locaux.

- **Club cheminot arts et savoirs de femmes - excusée**

8) Questions posées par les associations

Une seule question a été posée par l'AC DOM TOM de Chambly concernant les problèmes de locaux. Ce point a été évoqué pendant la réunion.

9) Assemblée générale du comité Nord 2023

L'assemblée générale se tiendra dans la région du Nord pas de Calais. La date et le lieu seront communiqués ultérieurement aux associations.

10) Élection du conseil d'administration du comité Nord

M. Miguel présente les candidats conseil d'administration du comité Nord.

Résultats :	inscrits : 88	exprimés : 66	bulletins nuls : 0
-	Jean-Jacques Gondo	66 voix	réélu titulaire
-	Georges Wallerand	64 voix	réélu titulaire
-	Gérard De Beukelaer	64 voix	réélu titulaire
-	Pierre Miguel	64 voix	réélu titulaire
-	Pierre Hanar	60 voix	réélu titulaire
-	Arlette Galhaut	56 voix	réélue titulaire
-	Jean-Marc Cardon	52 voix	élu titulaire
-	Philippe Gambier	48 voix	réélu suppléant
-	Hervé Darras	36 voix	élu suppléant

11) Allocutions des personnalités

M. Miguel donne la parole à M. Rouche, Secrétaire général de l'UAICF (annexe 5).

12) Remises des médailles et diplômes

MM. Miguel et Hanar remettent les médailles et diplômes aux récipiendaires présents ou représentés.

M. Miguel clôt ensuite la séance à 12 h 20 et remercie les participants pour la qualité de leurs interventions et la richesse des débats.

Georges Wallerand
Secrétaire du comité UAICF Nord

Rapport des vérificateurs aux comptes

Claudy Muzeaux et Nathalie Bayard, désignés par l'assemblée générale du comité Nord, qui a eu lieu en 2021 par correspondance, se sont réunis jeudi 24 février 2022 au siège du comité UAICF Nord pour examiner les documents comptables de l'exercice 2021.

Débutons ce rapport par un petit rappel des obligations d'une association. Si la loi du 1er juillet 1901 n'impose en la matière aucune obligation aux associations, l'association se doit de mettre en place une commission de contrôle composée de vérificateurs aux comptes, élus par l'assemblée générale de l'association, d'autant plus si les statuts le prévoient. La mission du vérificateur aux comptes de l'association consiste donc dans la vérification de l'enregistrement des opérations dans les comptes, de la régularité et de la sincérité du compte d'exploitation et du bilan, de la tenue effective des registres obligatoires des procès-verbaux des conseils d'administrations et des assemblées ...

Les documents demandés ont été fournis par les trésoriers, Yvon Leleu et Philippe Lecoq :

- carnets de chèques,
- relevés bancaires,
- journaux et grand livre,
- bilan et compte de résultats...

Quelques anomalies d'enregistrement ont été constatées mais l'ensemble des opérations menées est bien conforme à l'objet du comité UAICF Nord. La technique employée pour le contrôle des pièces comptables a été celle du sondage. Un rapprochement a été fait avec le budget prévisionnel 2021 voté à l'assemblée générale. Les écarts ont ainsi été analysés et les trésoriers ont répondu à toutes les questions posées.

Nous regrettons d'avoir reçu cette année le fichier comptable par mail 3 jours avant la réunion de contrôle et un fichier qui plus est verrouillé, ce qui a retardé la vérification des comptes sur Excel. Les vérificateurs tiennent ici à remercier Saliha Mahjoub, secrétaire du comité Nord, pour l'implication et l'investissement dont elle a fait preuve dans la correction du journal d'enregistrement comptable, ce qui a ainsi permis d'apporter les corrections nécessaires (erreurs de saisie de montants ou encore d'imputation comptable).

Nous avons procédé à l'annulation de deux chèques non encaissés depuis 2020 (152 €) et qui figurent en produit au compte 7782.

Le rapprochement bancaire a été effectué avec le relevé au 31.12.2021 : les soldes des comptes bancaires et celui de la caisse sont désormais conformes à ceux des états comptables.

L'utilisation d'une application informatique de comptabilité contribue à réduire les erreurs et à vérifier régulièrement le bon enregistrement comptable dans le journal. C'est un outil d'aide à l'enregistrement, mission souvent fastidieuse, et qui est effectué par des bénévoles. Il faut donc éviter, ce qui est rappelé tous les ans, de supprimer les formules Excel qui permettent de récupérer automatiquement les données enregistrées dans le journal de saisie.

Nous préconisons donc une nouvelle fois que la comptabilité informatique soit transmise au comité Nord très régulièrement avec les relevés bancaires de façon à faciliter les éventuelles corrections et à permettre au comité d'avoir une comptabilité correcte et une bonne visibilité sur sa comptabilité : rappelons que les comptes du comité ne sont pas des comptes personnels mais des comptes associatifs !

Nous recommandons également que le comité Nord présente au conseil d'administration un arrêté des comptes au 31 décembre afin que celui-ci puisse les examiner, rendre un éventuel avis et les arrête conformément aux dispositions statutaires avant de les présenter à l'assemblée générale.

Pour conclure, les documents présentés reflètent bien la situation comptable et financière du comité UAICF Nord.

Nous félicitons les trésoriers et nous invitons l'assemblée générale à donner quitus aux trésoriers pour cet exercice.

Nathalie Bayard



Claudy Muzeaux



Méthode de calcul des cotisations

Comment calculer les cotisations ?

additionner
l'ensemble des
charges sur une
année, des coûts
liés aux différents
projets

diviser le montant
obtenu par le
nombre
d'adhérents

on obtient le
montant de la
cotisation par
adhérent

pour les
cheminots, diviser
le montant de la
subvention
perçue par le
nombre de
cheminots

on obtient alors le
montant à
déduire de la
cotisation
calculée ci-
dessus

Budget prévisionnel 2023

A - CHARGES	
I - SUBVENTIONS	30 300,00
6570 de fonctionnement aux associations	13 300,00
6571 de matériel aux associations et autres charges	15 000,00
De matériel aux associations	14 000,00
Exceptionnelles	1 000,00
6572 subventions micro-informatique	2 000,00
6577 de fonctionnement à l'Union	
II - MANIFESTATIONS, CONCOURS, STAGES...	20 660,00
6250 manifestations nationales	130,00
Photo	
6251 manifestations internationales	
6252 manifestations du comité (hors frais transport voir cpte 6242)	15 880,00
Rassemblement musical	4300,00
Stage Block manuel Modélisme	780,00
Exposition Modélisme	850,00
Stage Arts Déco Cartonnage	300,00
Concours Vidéo	620,00
Invitation Fédé Rail 70 ans FFMF	1000,00
Concours Régional Photo	600,00
Coupe d'Automne	600,00
Anniversaire UCA ARRAS	1000,00
Rencontre Micro informatique	580,00
FETE DU RAIL - Patrimoine	3000,00
Rencontres Modélisme	2250,00
6241 frais de transport des assoc. pour manifs nationales et internationales	3 250,00
Festival National de Danse Chalindrey	900,00
Rencontre Modélisme FISAIC	800,00
Rassemblement juniors	800,00
Stage Arts Manuels	350,00
Forum Informatique	400,00
6242 frais de transport des associations pour manifestations interrégionales	1 400,00
Invitation Fédé Rail 70 ans FFMF	500,00
Rencontre Informatique	20,00
Rencontres modélisme	350,00
Concours Vidéo	80,00
Exposition Modélisme	350,00
Stage Block manuel Modélisme	100,00
III - A.G., DE C.A., BUREAU	7 200,00
6500 réunions de bureau, C.A., commissions	1 500,00
6511 assemblée générale du Comité Année 2021	3 000,00
6511 assemblée générale du comité provision 2022	1 400,00
6512 assemblée générale de l'Union	1 300,00
IV - ADMINISTRATION - DEPENSES GENERALES	6 350,00
6064 fournitures de bureau	500,00
6063 petit équipement	500,00
6130 Locations	0,00
6150 entretien, réparation, maintenance	800,00
6180 assurances	550,00
6180 documentation générale, abonnement	100,00
6220 honoraires	0,00
6230 publicité, réceptions, médailles... Communication	400,00
6240 déplacements, représentations du comité	800,00
6280 poste et télécommunications	1 400,00
6300 impôts et taxes	200,00
6513 cotisations à divers	0,00
6810 dotations aux amortissements	0,00
6578 manifestations excep du comité	500,00
V - CHARGES EXCEPTIONNELLES	200,00
6780 charges diverses	200,00
6726 Avance (Prêt UAICF)	0,00
VI - COTISATION DES ADHÉRENTS	4 000,00
6586 Versement à l'Union des cotisations des adhérents	4 000,00
TOTAL A	68 710,00

B - PRODUITS	
I - SUBVENTIONS	45 000,00
7241 pour manifestations nationales et internationales	25 000,00
7400 de fonctionnement UAICF	8 000,00
7402 subventions micro-informatique	0,00
7404 de matériel des CE, CER et autres charges	12 000,00
7406 autres	
7407 subventions de fonctionnement des CE et CER décentralisateurs	
7710 exceptionnelles de l'UAICF	
7711 exceptionnelles des CE, CER	
II - MANIFESTATIONS, CONCOURS, STAGES...	6 880,00
7250 manifestations nationales	
7501 manifestations internationales	
7502 manifestations du comité	1 000,00
7510 contributions des participants aux manifestations du comité	5 880,00
Rassemblement musical	2300,00
Stage Block manuel Modélisme	480,00
Invitation Fédé Rail 70 ans FFMF	900,00
Rencontres modélisme	2200,00
III - A.G., DE C.A., BUREAU	700,00
7500 réunions de C.A. et Bureau	
7511 contributions des participants à l'A.G. du comité	200,00
7512 contributions des participants à l'A.G. de l'Union	500,00
IV - REVENUS DES PLACEMENTS	200,00
7640 Caisse d'Épargne	200,00
7641 produits de cessions des SICAV	0,00
7642 autres	0,00
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS	500,00
7781 dons	
7782 autres	500,00
VI - COTISATION DES ADHÉRENTS	4 000,00
7580 timbres-cotisations	4 000,00
7580-17 année a	
7580-18 année a+ 1	
7580-22 année a- 1	
VII - AVANCES ET PRETS UNION	0,00
Appel à nos fonds propres	11 430,00
TOTAL B	68 710,00

Le budget prévisionnel a été établi en tenant compte des fiches budgets reçues des commissions techniques, les montants portés au budget n'ont pas été entérinés par le conseil d'administration.

Compte tenu des circonstances exceptionnelles en 2020, 2021 et 2022, ce budget pourra être révisé au cours des prochains mois.

Liste des sites internet des associations

Bilan au 1er mars 2022

CODES	ASSOCIATIONS	SITE	MISE A JOUR 2021/2022	ANCIEN LOGO UAICF	NOUVEAU LOGO UIACF	LIEN VERS UAICF C. NORD	LIEN VERS UAICF SIEGE
CASI SNCF de Paris-Nord							
2101A	Club de l'Amitié des Cheminots de Creil/Nogent	non					
2102A	Association artistique des chemins de fer Français	oui	2022	non	oui	oui	oui
2103M	Cercle de loisirs éducatifs de Chambly (Arts graphiques-arts manuels-arts traditions-danse-langue-scrabble-théâtre)	oui	2022	oui	non	oui	non
2104A	La Voie du Son	oui	2022	non	oui	oui	oui
2105M	Ciné-photo club de Paris Nord (cinéma vidéo - photographie)	non					
2106M	Association culturelles DOM-TOM Chambly et environs (arts et traditions - chorale - théâtre)	inaccessible					
2107A	Association des cheminots créoles de Paris Nord	oui	pas de date	non	oui	non	oui
2108A	Ferromodélistes de Mouy-Bury	non					
2109A	Harmonie de Chambly Moulin Neuf	oui	2021	non	oui	vers page free	non
2110A	Orchestre d'harmonie des chemins de fer du Nord	oui	2022	non	non	non	non
2112A	Cercle culturel des cheminots du Nord	non					
2114A	Amis de l'Oise et du chemin de fer	inaccessible					
2115A	Club microfer de Paris Nord	oui	2022	non	oui	oui	oui
2116A	Ecole de musique SNCF Georges Fornet	non					
2117A	Club ferroviaire de Creil et environs	non					
CASI SNCF d'Amiens							
2201A	Foto Club Tergnier	non					
2203A	Club de bridge des cheminots d'Amiens	non					
2205A	Tarot-club cheminot de Longueau	non					
2206A	Motiv'danse de Tergnier	oui	2022	oui	oui	non	oui
2207A	Photo-club des cheminots d'Amiens-Longueau	non					
2208A	Association des modélistes d'Amiens-Longueau	oui	2021	oui	non	non	oui
2209A	Avenir musical des cheminots de Longueau	oui	2020	non	oui	non	oui
2211A	A.R.P.D.O et Rotonde 80	oui	2018	non	oui	oui	non
2212A	Audio-vidéo spectacles cheminots	oui	2022	non	oui	oui	oui
2214A	Microfer Amiens	oui	2022	non	oui	oui	oui
2215A	Association ternoise de modélisme ferroviaire	oui	2022	non	oui	non	oui
2216A	Arts et déco	oui	2021	non	oui	oui	oui
2217A	Microfer Tergnier	oui	2021	non	oui	oui	oui
2218A	Les Magiciens d'abord	oui	2022	non	oui	oui	non
CASI SNCF du Nord-Pas-de-Calais							
2301M	Société des arts graphiques d'Hellemmes - cinéma et vidéo (arts graphiques-modélisme-photographe = pas de site)	oui	2022	non	non	oui	non
2302A	Centre d'études artistiques Somainois	non					
2303A	Arts et Déco Cheminots d'Avion	non					
2304A	Microfer UAICF Lille	oui	2022	non	oui	oui	oui
2306M	Renaissance artistique de Lille-Délivrance - Danse (arts graphiques = pas de site)	oui	2016	non	non	non	non
2308A	Cercle chorégraphique des cheminots de Lens	non					
2309M	Union artistique et intellectuelle des Cheminots de Douai - Danse (musique = pas de site)	oui	2022	non	non	non	non
2310A	Coppélia	oui	2021	oui	non	non	oui
2311A	Groupement artistique des cheminots Calaisiens	oui	pas de date	non	non	non	non
2312A	Union musicale des cheminots de l'Artois	oui	2019	non	oui	oui	non
2319A	Vlaandrail	oui	2008	vieux logo (lyre)	non	non	non
2321A	Club cheminot arts et savoirs de femmes	non					
2022	41 associations	N. de sites 25	sites à jour 17/25	anciens logos 5/25	nouveaux logo 16/25	liens vers le comité Nord 13/25	liens vers UAICF Siège 14/25

(mise à jour 2021 / 22 - nouveau logo UAICF - un lien vers l'UAICF Siège et comité Nord)



8 sites sur 25 sont conformes

5 sites n'ont aucun logo et aucun lien vers l'UAICF Siège et comité Nord

Intervention de Philippe Rouche Secrétaire général de l'UAICF

Je suis très content d'être parmi vous aujourd'hui. Une assemblée générale est un moment fort de la vie associative car nous n'avons pas beaucoup d'occasion de nous rencontrer et cette manifestation le permet, et tant mieux.

Nous venons de traverser une crise assez inédite. Il faut savoir, qu'au niveau de la France, la Fédération des associations indique que 60 % des associations ont perdu leurs bénévoles. Elles font face à d'importantes préoccupations économiques dues à la baisse des adhérents et des cotisations impactant leur budget de fonctionnement.

Cela est important car une association est du bénévolat. Les bénévoles s'y investissent pleinement. D'ailleurs, la Fédération française des bénévoles a fait remonter cette information pour les programmes présidentielles et montrer ainsi l'importance du bénévolat.

Je vous remercie toutes et tous pour votre implication dans vos associations.

Une association, c'est également une vie, un contact nécessaire. Cela étant dit, je note que pendant le premier confinement, un élan de solidarité a déclenché des signaux positifs qu'il convient de pérenniser au moins au sein de notre association, l'UAICF, dans une mobilisation accrue et dans l'espace d'engagement dont ont su faire preuve nos bénévoles et nos adhérents. C'est ainsi que certains ont pu rebondir et d'autres, malheureusement pas.

Pour rebondir ? il faut être force de propositions et avoir des projets ambitieux, d'aucuns ont saisi la pause imposée par les confinements successifs pour réfléchir à la mise œuvre de ces projets. Mais j'y reviendrai ultérieurement.

Pour en avoir discuté avec les élus des comités UAICF et certains CASI, il est important de maintenir les liens afin de se faire connaître le plus possible. L'UAICF s'y est employée pendant toute la période de crise.

Également, pendant cette crise sanitaire, il y a eu « 2021, Année européenne du rail ». J'insiste sur l'engagement et l'investissement du comité Nord dans ce projet. Plusieurs associations ont adhéré à l'événement.

C'est un projet fédérateur, qui a pu prendre corps plus ou moins facilement en fonction des disciplines. L'UAICF se l'est appropriée et saura mettre en valeur les créations, productions et réalisations tout au long de l'année 2022 et à l'occasion de l'AG et du 70^e anniversaire de la FISAIC en novembre 2022. L'UAICF est également intervenue auprès de la Commission Européenne qui était surprise qu'une association culturelle s'empare du projet. Les dossiers des différentes manifestations organisées sous l'égide de 2021 AER ont été envoyés à Berlin pour être labellisés. Merci à tous ceux qui se sont impliqués dans ce projet.

Pour l'occasion, il y a eu un mètre ruban au logo Année européenne du rail, réalisé par Jean-Jacques Gondo, vice-président du comité Nord.

Pour les autres projets à venir, Nous avons également :

- *Le salon des artistes du rail (ex Prix Scheffer) qui aura lieu à Belfort avec la participation de tous les peintres cheminots de l'UAICF et habitants de la ville partenaire. Malheureusement, nous avons appris récemment le décès de son organisateur. L'affaire est en cours pour étudier le maintien ou non de cette manifestation.*
- *Semaine culturelle à laquelle le comité Nord participe d'une façon fidèle en proposant notamment un atelier de cartonnage qui a toujours beaucoup de succès. Merci à Christiane Barilliot, coordinatrice de la CTN « Arts Manuels » et à celles et ceux qui l'assistent dans cette mission.*
- *Projets interdisciplinaires : ce sont des projets ambitieux, innovateurs, et fédérateurs qui permettent à l'ensemble des talents de toutes les disciplines de travailler ensemble. En accord avec le Président, c'est l'un des projets « phare » sur lequel l'UAICF travaillera tout au long de 2022.*

Certaines associations du comité Nord s'y sont complètement impliquées. Il faut s'en réjouir car les actions interdisciplinaires de notre, votre association sont un vecteur fort de l'esprit associatif qu'entend soutenir l'UAICF.

Enfin, je vais terminer par l'international car il s'agit d'une vocation de l'UAICF, en tant que membre de la FISAIC, de se produire à l'international, d'échanger dans plusieurs disciplines.

Cette année, l'UAICF organise le 70^e anniversaire de la FISAIC à Bischheim, près de Strasbourg. De nombreuses disciplines seront présentes. Ce sera également l'occasion de présenter les productions faites pour l'Année européenne du rail.

D'une manière générale, l'UAICF essaie de se faire valoir pour se faire connaître de tous et garder son image dans l'esprit de tous.

Merci à vous tous !